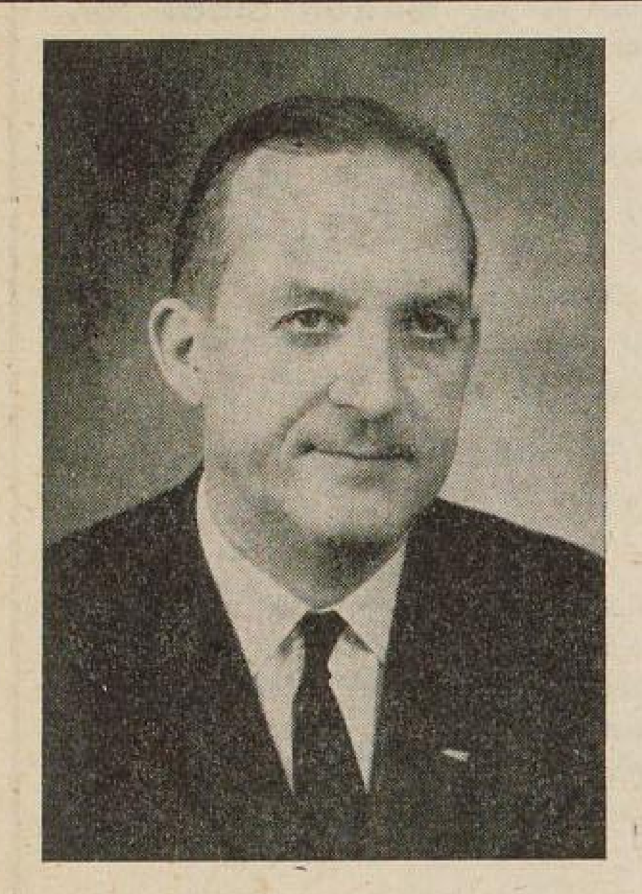
Veme RÉPUBLIQUE

André PASCAL



Me PASCAL - Ve République

André PASCAL : Avocat au Barreau d'Abbeville. Ancien Bâtonnier. Né à Vannes le 10 Août 1913. Lauréat de la Faculté de Droit de Rennes. Participa avec la 2e Division Cuirassée aux combats du 13 Mai 1940 au 24 Juin 1940 sur l'Aisne, la Somme, l'Oise et la Loire et notamment devant Abbeville lors de l'avance allemande. Rappelé sous les drapeaux en 1945. Titulaire de la Carte de Combattant. Plusieurs fois Bâtonnier du Barreau d'Abbeville et Conseiller Municipal de la Ville d'Abbeville, d'Octobre 1947 à Mai 1953 et de Décembre 1954 à Mars 1959.

Marié ; quatre enfants.

Suppléant :

André DELANNOY : agriculteur, né à Tangry (Pas-de-Calais), le 26 Octobre 1908. Mobilisé en 1939 au Xe Colonial. Maire de Gueschart, sans discontinuer depuis 23 ans. Président du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau de la région de Gueschart. Conseiller Général du canton de Crécy depuis 1964.

Marié ; quatre enfants.

Croix de Guerre 1939-1945.

Officier du Mérite Agricole.

Électrices, Électeurs,

Investi par le Comité d'Action pour la Ve République présidé par M. Georges Pompidou, Premier Ministre, je sollicite à nouveau vos suffrages. En 1962, aux dernières élections législatives, 15.037 électrices et électeurs en m'accordant leur confiance, ont manifesté leur choix pour la Ve République, œuvre du Général de Gaulle.

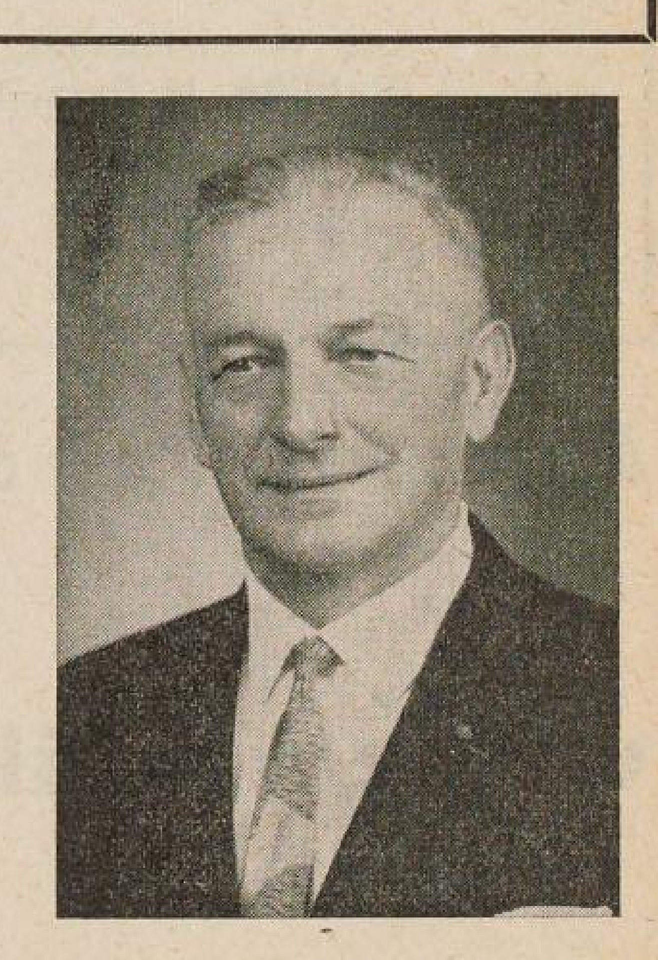
Ces élections législatives de Mars 1967, ne doivent pas être confondues avec les compétitions électorales de jadis ; l'enjeu pour nous est trop grand, nous l'avons bien senti lors de l'élection du Président de la République au suffrage universel, où le pays a élu **le Général de Gaulle par 55 % des voix**, l'approuvant d'avoir donné la parole directement au Peuple, pour désigner le chef de l'Etat, forme bien plus sérieuse et plus efficace que les 13 tours de scrutin pour désigner M. Coty, le dernier Président de la IVe République.

La Ve République nous a apporté **la Stabilité, la Paix, l'Indépendance et le Progrès.**

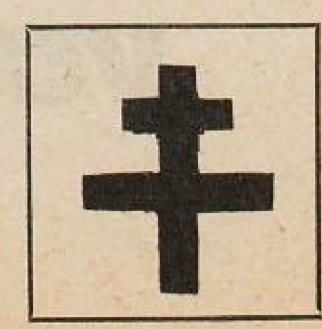
La Stabilité des institutions nous a permis d'avoir deux gouvernements de 1958 à 1967, alors que du 20 Juin 1946, date du départ du Général de Gaulle, au 10 Juin 1958, du temps où les partis occupaient sans partage la IVe République, 22 gouvernements et 776 postes ministériels ont été distribués à plus de 200 parlementaires.

La Paix après des années de guerre coloniale et étrangère.

L'Indépendance nous permettant d'entretenir de bonnes amitiés avec les pays de l'Est tout en respectant nos autres amitiés traditionnelles.



André DELANNOY, Suppléant



Le Progrès réel après 8 ans de redressement par une expansion continue, sans inflation génératrice de misère depuis 50 ans, permettant au niveau de vie de croître régulièrement.

L'Europe s'est construite chaque jour, mais dans la prudence et à condition que les sacrifices soient égaux pour tous ; grâce à Pisani, Edgar Faure et Couve de Murville, l'Europe Agricole a pu naître, mais avec beaucoup de difficultés, et sans la fermeté du Gouvernement, notre agriculture aurait sombré dans le marasme, sans aucune compensation pour notre Industrie.

La France a repris sa place dans le concert des Nations, elle est devenue prospère et respectée.

Nos objectifs principaux pour assurer la continuité de cette politique, c'est au Parlement **une majorité cohérente,** comme nous l'avons depuis 1962, c'est le maintien des institutions de la Vᵉ République ayant à sa tête un Président déterminant les grandes options, ayant à ses côtés un gouvernement efficace, et une assemblée ayant le pouvoir de voter les lois et de contrôler le gouvernement, et ne pouvant le renverser sans en répondre devant le Pays.

A l'intérieur, une politique de progrès visant à doter la France des équipements d'une grande **Nation moderne,** notamment par le développement de la recherche des industries de pointe, assurant l'expansion et le plein emploi dans la stabilité de la monnaie.

— Par un effort sans précédent pour l'Education Nationale et la formation professionnelle.
— Par une politique active de la jeunesse.
— Par un effort accru en matière de logement.
— Par la suppression des disparités entre les régions, grâce à l'Aménagement du Territoire.
— Par la suppression des inégalités sociales, notamment par le relèvement du niveau de vie des agriculteurs.
— Par la protection enfin des plus faibles, personnes âgées, handicapées ou familles nombreuses.

Les élections législatives du 5 Mars 1967, **par-delà toutes les contingences locales ou de personne,** doivent avoir pour but d'envoyer à l'Assemblée une majorité capable d'être associée au déroulement de cette politique, de la contrôler dans l'exécution, et de la soutenir dans ses données essentielles.

L'opposition est constituée par le parti communiste, le centre démocrate et la Fédération (F.G.D.S.) qui groupe les Socialistes, les Radicaux et le P.S.U. La Fédération (F.G.D.S.) a choisi pour des raisons électorales **l'alliance avec le Parti Communiste,** avec lequel elle devrait gouverner si ses espérances se réalisaient, mais qui n'a pour tout programme que de renverser la majorité en la transformant en minorité, et en rendant l'assemblée ingouvernable, car alors sans programme commun, et sans cohésion, représentant des tendances diverses et en désaccord, elle nous ramènerait au régime d'assemblée de triste mémoire, où les partis **alliés devant l'électeur** s'entredéchiraient dès le lendemain des élections.

En votant Vᵉ RÉPUBLIQUE, le pays sera fidèle à son choix de décembre 1965, car voter pour son candidat c'est choisir la **Stabilité, la Paix, l'Indépendance, le Progrès,** dans le respect de nos traditions de Républicains et d'Européens.

Vive la Vᵉ République,
Vive la France.

Assurez-vous 5 ans de Sécurité, de Progrès et de Paix avec De Gaulle

votez stabilité



votez majorité

VOTEZ André PASCAL
André DELANNOY

Vu le Candidat.

IMP. LAFOSSE - ABBEVILLE